

**Cadre des partis pour une Transition réussie : L'ADEMA-PASJ proteste contre sa suspension et exige des « excuses »**

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

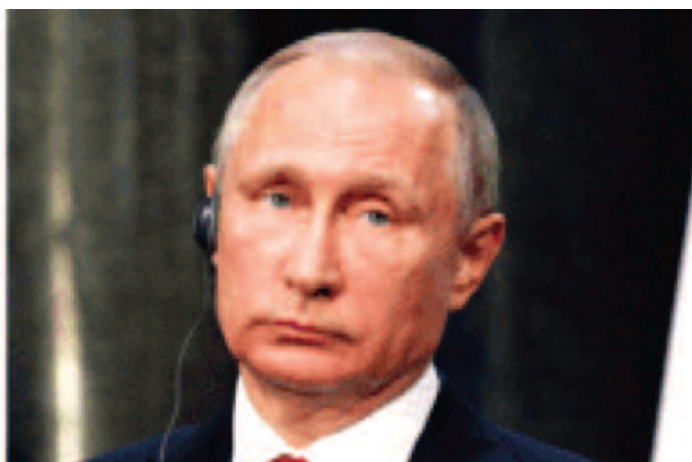
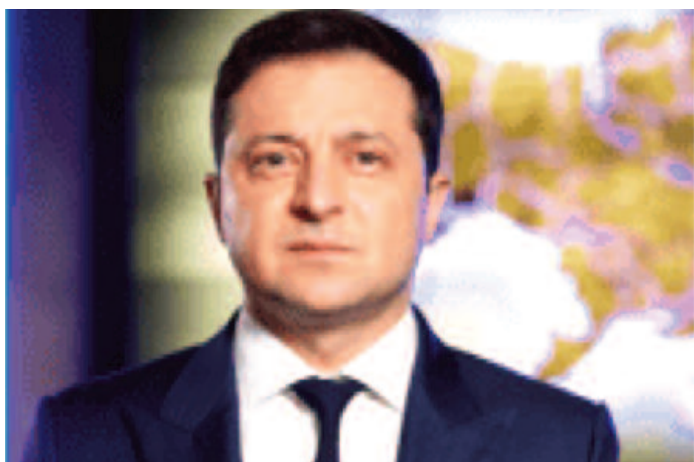
MERCREDI 02 MARS 2022

1048

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



**Guerre en Ukraine**

**Le dangereux précédent des sanctions sportives**



**Autoproclamé « Président du Mali » : Ainéa Ibrahim Camara recherché !**



**Bureau Malien du Droit d'Auteur : La Culture au cœur de la refondation du Mali**



# COVID 19

## CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

**01** Mars  
2022

## RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

**966**

Nouveaux cas confirmés

**02**

Nouveaux guéris

**20**

Nouveaux décès

**00**

Au cours des dernières 24 H

**07** malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont  
**02** cas graves en soins intensifs  
**67** suivis à domicile

### Bilan global de la situation du Covid 19

**cas confirmés**

**30 383**

**Guéris**

**29 518**

**Décès**

**722**

dont 64 font l'objet d'un suivi médical



**MALIKILÉ**

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.13



P.20



P.24



## / Une /



Guerre en Ukraine : Le dangereux précédent des sanctions sportives

P.4

## / Brèves /



Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger : Les ex-rebelles invitent Assimi Goïta à clarifier la position de son gouvernement

P.11

Mali : ASKY accusé de vouloir contourner l'embargo

P.11

Attaques terroristes à Perta, Taga et Koumaga : 2 morts et des blessés constatés

P.12

Ouverture du corridor Bamako – Nouakchott : La CMDT, première société à défier l'embargo de la CEDEAO

P.12

Transition : 17 mois sans élections, mais l'armée « monte en puissance »

P.13

## / Actualité /



Filière manguerie du Mali : La production 2021 n'a pas atteint l'estimation en raison des difficultés

P.17

Lutte contre l'impunité, la corruption et la délinquance financière au Mali : Bientôt la relecture du code pénal et du code de procédure pénal

P.18

Bureau Malien du Droit d'Auteur : La Culture au cœur de la refondation du Mali

P.20

Innovation technologique : Application Mycanal+, la télé en poche !

## / Politique /



Sanctions contre le Mali : Impuissante et affaiblie la CEDEAO revient à la table des négociations

P.22

Pr. Younouss Hameye Dicko, Président de l'Alliance pour une Transition Intelligente et Réussie (ATIR) : « Nous ne sommes pas pour une Transition de 5 ans »

P.23

Cadre des partis pour une Transition réussie : L'ADEMA-PASJ proteste contre sa suspension et exige des « excuses »

P.24

Autoproclamé « Président du Mali » : Ainea Ibrahim Camara recherché !

P.26

## / Culture & société /



Le SINANKOUNYA au Mali : Valeur historique partagée et facteur de cohésion sociale

P.27

## / International /



Guerre en Ukraine : Le procureur de la CPI va ouvrir une enquête

P.29

Burkina Faso : La durée de la transition fixée à trois ans

P.30

## / Sport /



Sélectionneur du Cameroun : Le nouveau défi de Rigobert Song

P.31

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

**Siège :** Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

**Email :** ampikile@gmail.com

**Site Web :** www.malikile.com

**Contacts :** +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :** .....

• **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** .....

# L'INPS demeure au service des populations maliennes pour leur offrir l'espoir d'un avenir radieux



## L'INPS au service des assurés sociaux



[www.inps.ml](http://www.inps.ml)



Email : [inps@inps.ml](mailto:inps@inps.ml)



[INPS.Mali](https://www.facebook.com/INPS.Mali)



[@INPS\\_Mali](https://twitter.com/INPS_Mali)



## Guerre en Ukraine

# Le dangereux précédent des sanctions sportives

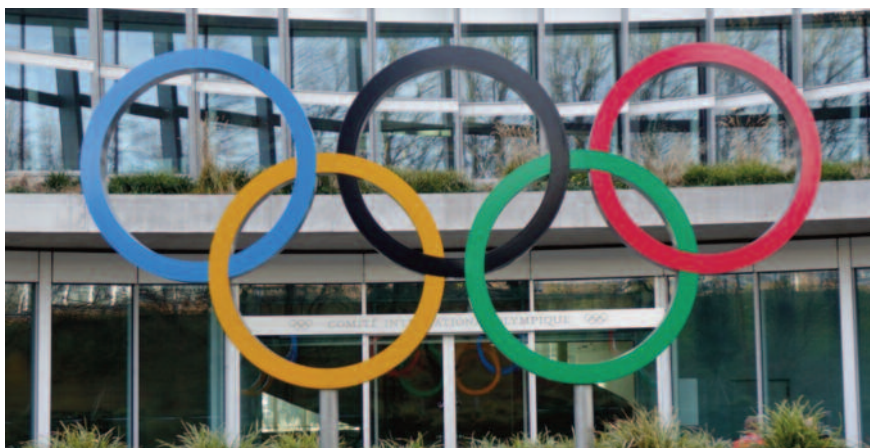
La Russie, depuis le déclenchement de son offensive sur l'Ukraine, fait l'objet de toutes sortes de sanctions politiques, diplomatiques, médiatiques, informatiques, économiques et financières tendant respectivement à l'isoler du reste du monde et à provoquer l'effondrement de son économie. Toutes les mesures annoncées à cet égard étaient prévisibles et la Russie serait en deçà de tout si elle ne s'y était pas préparée. Cela même si les effets de certaines de ces

sanctions se font déjà sentir notamment sur sa monnaie, le rouble qui a très fortement dégringolé provoquant ainsi machinalement, un appauvrissement général théorique de la population. Mais il reste que ces mesures ont un effet pervers sur les citoyens des pays ayant décrété les sanctions. En serait-il désormais ainsi pour tous les cas d'agression ou d'envahissement d'un pays tiers ? Rien n'est moins sûr.

Au-delà des sanctions sus énoncées, le plus

inattendu et sans doute aussi le plus lourd à porter à l'avenir porte sur les sanctions sportives décrétées contre la Russie en violation totale de toutes les règles et pratiques du sport et de l'olympisme. En effet, la Charte olympique énonce clairement dans son préambule et plus précisément aux points 5, 6, et 7 des « **Principes fondamentaux de l'Olympisme** :

« 5. Reconnaisant que le sport est pratiqué dans le cadre de la société, les or-



ganisations sportives au sein du Mouvement olympique se doivent d'appliquer le principe de neutralité politique. Elles auront les droits et obligations inhérents à l'autonomie, à savoir le libre établissement et le contrôle des règles du sport, la définition de leur structure et gouvernance, la jouissance du droit à des élections libres de toutes influences extérieures et la responsabilité de veiller à ce que les principes de bonne gouvernance soient appliqués.

**6. La jouissance des droits et libertés reconnus dans la présente Charte olympique doit être assurée sans discrimination d'aucune sorte, notamment en raison de la race, la couleur, le sexe, l'orientation sexuelle, la langue, la religion, les opinions politiques ou autres, l'origine nationale ou sociale, la fortune, la naissance ou toute autre situation.**

**7. L'appartenance au Mouvement olympique exige le respect de la Charte olympique et la reconnaissance par le CIO** ».

Les dispositions de la Charte du Mouvement Olympique mettent ainsi clairement le sport à l'abri de toutes les contingences et vicissitudes politiques car elles considèrent que la pratique du sport est un droit de l'Homme et en conséquence que « **Chaque individu doit avoir la possibilité de faire du sport sans discrimination d'aucune sorte et dans l'esprit olympique, qui exige la compréhension mutuelle, l'esprit d'amitié, de solidarité et de fair-play** ».

Malgré ces dispositions claires et précises, « La commission exécutive du CIO recommande de ne pas autoriser la participation d'athlètes et d'officiels russes et biélorussiens ... et demande instam-

ment à toutes les Fédérations Internationales de sports de déplacer ou d'annuler leurs manifestations sportives actuellement prévues en Russie ou au Bélarus. Le CIO lui-même n'a aucune manifestation prévue en Russie ou au Bélarus. Par ailleurs, la commission exécutive du CIO demande instamment de ne pas déployer le drapeau national russe ou biélorussien et de ne pas jouer l'hymne russe ou biélorussien dans le cadre de manifestations sportives internationales qui ne soient pas déjà soumises aux sanctions édictées par l'Agence Mondiale Antidopage (AMA) à l'encontre de la Russie ».

Et pourquoi ces mesures ? Par ce qu'il faudrait selon la commission tenir compte de la violation de la Trêve olympique par les gouvernements russe et biélorussien et placer la sûreté et la sécurité des athlètes au premier rang de leurs priorités. Gentil prétexte !

La Trêve olympique évoquée a débuté sept jours avant le début des Jeux Olympiques, le 4 février 2022, pour se terminer sept jours après la clôture des Jeux Paralympiques.

Ainsi la liste des sanctions prises contre la

Russie depuis le déclenchement des hostilités ne cesse de s'allonger et touche à tous les domaines du sport. Pour Gianni Infantino, le président de la Fifa, la Russie sera exclue Mondial-2022 de foot-ball. Cette décision qui fera planer pour longtemps une menace existentielle sur la pratique du ballon rond, est déjà actée dans la mesure ou la suspension des sélections nationales et des clubs russes jusqu'à nouvel ordre à la suite de la guerre en Ukraine a été officialisée dans un communiqué commun avec l'UEFA. L'UEFA qui se prépare par ailleurs à faire passer la même mesure pour l'Euro Féminin prévu au mois de juillet. Ne voulant s'arrêter en si bon chemin, le Comité international olympique (CIO) retiré l'ordre olympique attribué au président Vladimir Poutine.

Les mêmes velléités de bannissement de la Russie se font jour au niveau de l'Athlétisme, du Basket-ball, de la Boxe, de la Formule 1, du Rugby, des Sports d'hiver, du Volley-ball et d'autres disciplines peu connues dans nos pays.

Les risques que font peser les auteurs de ces sanctions sur le sport sont énormes. Jusque-là, dans l'esprit de l'Olympisme et pour préserver le sport du virus politique interne ou international, les « sanctions » se résumaient essentiellement aux boycotts diplomatiques qui épargnaient les sportifs eux-mêmes. Mais il semble que la guerre d'Ukraine va accoucher d'un autre monde dont les prémices sont déjà perceptibles avec la Suisse qui s'affranchit de sa neutralité ou encore l'Allemagne qui s'autorise à livrer des armes létales à un pays en guerre.

De quoi sera fait demain ?

■ Moctar Sow



## ■ Mohamed Salia Touré



« L'excellence ne résulte pas d'une impulsion isolée, mais d'une succession de petits éléments qui sont réunis. »

Vincent Van Gogh.

Excellent semaine à tous.



## ■ Bina Sogoba



Burkina-faso 3 ans.pour la transition.

La situation devient très très inquiétante.

Les gens commencent à retirer leur sous dans les banques françaises...

Opération keletigui se renforce 180 misils des blindés stationnés à tesit et tesalit.la frontière Nigérienne bouclée. Je reviens

## ■ Entrepreneuriat par excellence Mali

Je me nomme Cheick Oumar Traoré. Je suis un entrepreneur malien d'une trentaine d'années qui réside à Bamako. Marié et père de deux garçons, j'ai une licence en gestion de projet et organisation de l'ESIG. Après une courte expérience de 5 ans à la mission onusienne au Mali (Minusma); j'ai crée la société Ika plombier. Ika plombier est une entreprise spécialisée dans les travaux de plomberie, de climatisation/froid et d'électricité bâtiment. Nous faisons également les fosses septiques Biofil qui peuvent faire 20 ans sans vidange. Ma passion pour l'entrepreneuriat remonte à ma plus tendre enfance. Une personne m'a appelé Barou kolontigui (en bambara Barou le riche). Depuis, j'ai comme objectif de créer une large patrimoine pour moi et mes proches. Comme pour gagner honnêtement de l'argent, il faut forcément créer un business ; mon choix s'est vite fait. Ika plombier est situé aux marchés les halles de Bamako au dessus de Ecobank. Nous intervenons partout à Bamako et disponible 24h/24. Tél et WhatsApp : 00223 7424074



Site web : [www.ikaplombier.com](http://www.ikaplombier.com)

Facebook, Instagram : #ikaplombier



## ■ FIGARO DU MALI



COMMUNIQUE\_DE\_PRESSE.

Le Collectif pour la Défense des Militaires en abrégé CDM a entendu avec grand étonnement un communiqué irresponsable et terroriste du bureau exécutif des rebelles du HCUA sur les réseaux sociaux.

Le CDM tout en restant attaché à la réconciliation nationale, à la stabilité condamne avec la dernière rigueur les propos tenus dans ce communiqué qui du reste sont de nature à chanter et à Semer le doute dans l'esprit de la majorité des Maliens surtout des réfugiés qui n'aspirent qu'à une seule chose aujourd'hui, le retour rapide à la normale afin de regagner leurs localités respectives.

Le CDM rappelle aux reliquats rebelles du HCUA qui d'ailleurs a ses représentants dans le Gouvernement et dans le Conseil national de Transition (CNT) que toute tentative de déstabilisation du pays lui serait suicidaire.

Le CDM appelle les Autorités panafricaines du Mali à rester concentrer sur l'essentiel pour un retour rapide et respecté des réfugiés. Pas de diversions encore moins d'une distractions, seule la volonté du peuple Malien compte pas plus, pas moins.

Le CDM réitère son soutien indéfectible aux autorités de la Transition Panafricaine du Mali dans leur lutte implacable contre les Terroristes obscurantistes ennemis internes et externes du Mali.

Le CDM exhorte l'état du Mali et ses partenaires de la communauté

internationale pour la paix à procéder au désarmement total de ce mouvement de division qui constitue aujourd'hui une menace pour la quiétude des populations.

Le CDM renouvelle encore une fois son appel à l'ensemble du peuple Malien à l'union, à la solidarité, à l'oubli de soi au profit de la patrie. Le CDM rappelle aux rebelles du HCUA, que les déclarations faites par le gouvernement souverain du Mali sont partagées par l'ensemble des Maliens soucieux de l'avenir du Mali.

Le CDM restera ferme et intransigeant face aux auteurs de tous manquements aux autorités de la transition.

Le respect à toutes les autorités de la Transition Panafricaine du Mali s'impose à tous, ne serait ce que pour les résultats engrangés dans ces derniers temps par nos FAMa dans la lutte contre le Terrorisme et dans le recouvrement de l'Intégrité Territoriale de notre pays.

Ensemble nous pouvons et ensemble nous vaincrons !

Bamako, le 01-03-2022

CELLULE DE COMMUNICATION



## LE ROYAUME DE LA JOIE ET DE L'HUMOUR (R.J.H)



Pris sur un mur

On a loué un car tsr à kongoussi pour aller à ouaga pour un mariage.

À bord, il y avait zerbo Fatoumata une vieille femme #samo. Elle a dit au chauffeur "Je descend à malou".

Le chauffeur lui dit "OK ! Juste avant d'arriver à ouaga il faut me le rappeler".

Mais quelques heures plus tard, la vieille s'est endormi dans le car. Arrivé à 05km de dapelgo la vieille se réveille et dit au chauffeur : "Rappelle toi mon fils, je descend à malou hein".

Quoi ? S'écria tout le monde dans le car. On n'a dépassé malou y'a longtemps. Malou est déjà derrière nous à plus de kilomètres.30km La vieille dame se mit à pleurer et à grelotter.

Pris de compassion pour elle, tout le monde s'accorda pour que le chauffeur rebrousse chemin et la déposer à malou, ce que le chauffeur accepta malgré lui.

Arrivé au control de malou, la vieille dame sortit de son sac, une boîte de produits pharmaceutiques, se servit quelques comprimés et dit au chauffeur :

- "On peut continuer à ouaga maintenant. C'est ma fille qui m'a dit qu'arrivée à malou je devais prendre mes comprimés"...



## Casimir Sangala



Actus APEJ SIKASSO

Lux Dev renforce l'Apej sur le module bilan de compétences

Démarrage de la formation en bilan de compétences dans le cadre de la mise en des programmes MLI21/MI22/MI26 financés par LuxDev dans les régions de Sikasso et de Ségou. Tous les points focaux, Conseillers d'orientation et Animateurs de l'APEJ y prennent part. Vive le partenariat APEJ Lux Dev.

Jeunes, investissons pour votre emploi !



## Alhousseini Alhadji



Alhousseini Alhadji est à Tombouctou.

Soutien au confrère et acteur Tandina Elhadj Beyt'allah

Au lendemain de la déclaration d'Ainea Ibrahima Camara s'autoproclamant président de la transition, Elhadj a posté une vidéo dans laquelle il tourne en derision Camara.

Sa vidéo devenue vite virale, a été détournée de son contexte par l'activiste Boubacar Soumahoro dit Bouba Fané .



Dans une deuxième vidéo, Elhadj a précisé qu'il s'agit bien d'une vidéo comique (précision apportée même dans la 1ère vidéo). A la mi-journée, il informe ses abonnés qu'il est convoqué. Quelques minutes après, on apprend son arrestation. En un mot, Tandina Elhadj Beyt'allah qui faisait de la comédie a été pris au sérieux.



**Jeune Afrique** 52 m · 🌐

Deux semaines après l'annonce du retrait définitif des troupes de #Barkhane, le chef de l'État français a décidé de retirer les coopérants français des ministères maliens.

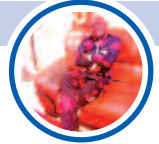
JEUNEAFFRIQUE.COM  
**Mali-France : Emmanuel Macron rappelle tous ses coopérants – Jeune Afrique**

## ■ Thalès Thalès



Si ça continue ainsi, je vois Aliou Diallo et yeah samaké comme futurs poids lourds sur la scène politique au Mali. Notez

## ■ Daouda Bakary Kone



L'Antonov An-225, le plus gros avion du monde, a été détruit par les forces aéroportées russes sur une piste de l'aéroport d'Hostomel.

## ■ Ammy Baba Cisse



La FIFA bannit le drapeau et l'hymne de la Russie de ses compétitions .

**Ammy Baba Cisse** 7 juil. 2019 · 🌐

**"Si tu es neutre en situation d'injustice, c'est que tu as choisi le camp de l'opresseur" Desmond Tutu**

**Mamadou Gandhi Sidibé** 8 m · 🌐

**EDM-sa Dérange et fait des dommages et des dégâts !!!!**

## ■ Ministère des Affaires Étrangères - Coop - Int

Communiqué du Ministère des Maliens établis à l'extérieur et de l'intégration Africaine relatif au dispositif d'assistance mis en place par le Gouvernement pour préserver la vie de nos compatriotes établis en Ukraine et leur venir en aide dans l'immédiat ,avant de procéder au rapatriement de ceux qui le désirent.



MINISTRE DES MALIENS ÉTABLIS À L'ÉTRANGER REPUBLIQUE DU MALI  
ET DE L'INTEGRATION AFRICAINE UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI  
SECRETARIAT GENERAL

## COMMUNIQUE N° 04- 2022 - MMEEIA

Le Ministre des Maliens établis à l'Étranger et de l'Intégration africaine informe l'opinion nationale que le Gouvernement suit avec une grande attention l'évolution de la situation en Ukraine, pays dans lequel vivent certains de nos compatriotes.

Conformément à sa vocation d'assistance et de protection de nos compatriotes vivant à l'étranger, le département rassure que toutes les dispositions adéquates sont en cours pour préserver la vie de nos compatriotes dans ce pays. Il rassure également qu'à ce jour, aucune victime malienne n'est à déplorer.

Son Excellence, le Colonel Assimi GOÏTA, Président de la Transition, Chef de l'État, le Dr Choiquel Kokalla MAÏGA, Premier ministre, Chef du Gouvernement et l'ensemble de son équipe expriment leur solidarité à nos compatriotes établis en Ukraine. Le Gouvernement a mis en place un dispositif d'assistance pour leur venir en aide dans l'immédiat, avant de procéder à leur rapatriement pour ceux qui le désirent.

Le Ministre se fera le devoir d'informer l'opinion nationale au fur et à mesure de l'évolution de la situation et appelle nos compatriotes à une stricte observation des mesures de sécurité.

Bamako, le 27 février 2022

P/Le Ministre/PO  
Le Secrétaire Général

Mme TANGARA Nema GUINDO  
Chevalier de l'Ordre National



## Jigi



La junte du #BurkinaFaso organise le 28 février 2022 des "assises nationales" pour faire valider les projets de charte et d'agenda de la transition proposés le 23 février 2022 par une commission technique d'élaboration.



## Jean-Luc Mélenchon



Comme je m'y étais engagé si je dépassais les 500 #parrainages, je parraine un autre candidat qui ne les a pas encore. Mon parrainage pour

l'élection présidentielle est donc parti aujourd'hui au nom de Philippe Poutou.

## Gouvernement du Mali



Rédynamisation du corridor #Bamako-  
#Nouakchott !

Retour en son et en image sur la cérémonie de départ du 1er convoi de gros maliens transport de la fibre du coton pour le port Autonome de #Nouakchott. Cérémonie présidée par Madame le Ministre des Transports et des Infrastructures et son collègue du Développement Rural.

Dans cette vidéo, nous vous faisons revivre les temps forts de cette activité !

Cellule Communication du Ministère des #Transports et des #Infrastructures !

#Bamako-#Nouakchott | Nouvelle destination de transit pour le coton malien !

La fibre de coton malien va désormais transiter par le Port Autonome de Nouakchott.

Le premier convoi, composé de 53 camions gros porteurs maliens, a franchi ce lundi 28 février 2022 le poste de Gogui, ville frontalière avec la Mauritanie.

C'était en présence de Madame le Ministre des Transports et des Infrastructures, accompagné de son collègue du Développement Rural. A suivre d'autres publications sur cette activité.

Quelques photographies de cette cérémonie



**Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger : Les ex-rebelles invitent Assimi Goïta à clarifier la position de son gouvernement**



**Le Bureau exécutif du HCUA s'est réuni en session extraordinaire le 27 Février 2022 à Kidal. Objectif : faire le point de la situation actuelle du Mouvement, du Pays et éventuellement proposer les actions à court et à moyen termes. Une occasion pour les ex-rebelles d'inviter le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta, à clarifier la position de son gouvernement par rapport à l'application de l'Accord d'Alger.**

Le Bureau exécutif du Haut Conseil pour l'Unité de l'Azawad (HCUA) s'est réuni en session extraordinaire, le 27 Février 2022, à Kidal avec pour objectif de faire le point de la situation actuelle de leur mouvement, du Pays et, par la même occasion, proposer les actions « idoines » à court et à moyen termes. Après les travaux sur les points inscrits à l'ordre du jour, le mouvement a adopté une série de recommandations parmi lesquelles l'implication personnelle du Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta pour ne pas rendre vains les efforts déjà consentis pour la paix à travers l'Accord pour la Paix et la Réconciliation Nationale, issu du processus d'Alger. Selon les ex-rebelles, l'accord pour la Paix et la Réconciliation est le seul instrument qui leur lie à l'Etat Malien. En effet, ils ont exigé que le Président de la Transition clarifie la position de son gouvernement par rapport audit document. Ils note que le HCUA « invite le Président de la Transition du Mali à clarifier la position de son gouvernement par rapport à l'application de l'Accord d'Alger suite aux propos tenus par son Premier Ministre et son Ministre chargé des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale » note ce communiqué signé par le porte-parole Almou AG MOHAMED. Ce dernier met en cause les sorties médiatiques du Premier ministre de la Transition, Dr Choguel Kokalla Maïga, et son ministre des Affaires Etrangères, SEM Ablaye Diop, comme facteur déterminant de cette demande de clarification de position. C'est pourquoi, il a « exhorté le Président de la Transition à veiller à plus de retenu dans les sorties

**Mali : ASKY accusé de vouloir contourner l'embargo**



**La compagnie aérienne basée à Lomé a été sommée par la Côte d'Ivoire de suspendre ses liaisons entre Abidjan et Bamako. L'arrêt des vols vers cette dernière destination pourrait peser jusqu'à près de 8 % de son trafic.**

Alors que le Mali continue de subir les conséquences des sanctions infligées à son encontre par la CEDEAO et l'UEMOA, le transporteur aérien panafricain Asky, basé à Lomé, a été sommé par les autorités ivoiriennes de suspendre ses liaisons entre Abidjan et Bamako. Dans un courrier daté du 24 février dernier, adressé au Directeur Général d'Asky et consulté par Jeune Afrique, Sinaly Silué, patron de l'Autorité nationale de l'aviation civile de Côte d'Ivoire, a interpellé la compagnie aérienne Asky sur ses activités au sujet de la ligne Abidjan-Bamako (voir la copie ci-dessous).

« J'ai été saisi de ce que Asky opère sur la liaison Abidjan/Bamako via Conakry au mépris de la décision prise à l'issue du 4e sommet extraordinaire de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO sur la situation au Mali (...). Je vous demande, par conséquent de suspendre (...) l'exploitation des droits de trafic sur la liaison Abidjan/Bamako et vice versa », ordonne le dirigeant ivoirien.

LA LIGNE ABIDJAN/BAMAKO EST L'UNE DES PLUS RENTABLES DU RÉSEAU OUEST-AFRICAÏN

Le blocus aérien décidé par les pays de la CEDEAO – à l'exception notable de la Guinée – contre le Mali est un coup dur pour les compagnies nationales qui opèrent en direction de Bamako, admettent les responsables du secteur.

Source : Jeune Afrique

médiatiques de son Gouvernement pour ne pas rendre vains les efforts déjà consentis pour la paix ».

Tout en mettant l'accent sur leur attachement à l'Accord pour paix et la réconciliation issu du processus d'Alger, les ex-rebelles ont invité la CMA et « les populations à plus de vigilance et à rester mobiliser afin de barrer la route à toute tentative de division et d'oppression ».

Issa Djiguiba / Source : LE PAYS

**Attaques terroristes à Perta, Taga et Koumaga : 2 morts et des blessés constatés**



**Le dimanche 27 février dernier, dans le cercle de Djiné, commune rurale de Femaye, les villages de Perta, Taga et Koumaga ont été les cibles des attaques terroristes coûtant des vies humaines.**

Le bilan total des ces actes terroristes perpétrés par les hommes non identifiés contre les villages de Perta, Taga et Koumaga, tous dans le cercle Djiné est de 2 morts et 4 blessés graves. Selon une source locale, des individus lourdement armés venus en motos et pick-up, ont attaqué respectivement lesdits villages sans aucune l'intervention militaire. Les forces armées maliennes informé de la situation au moment des faits n'ont pas réagi, nous a-t-on informés. Dans les mêmes villages, plus de 200 têtes de bœufs ont été expropriés par les hommes armés, la semaine dernière, selon un témoin. Ces attaques interviennent au moment où les départs des forces françaises Barkhane et Takouba, sont demandés par les autorités de la transition. Selon les informations recueillies auprès de la population, plusieurs villages de la commune rurale de Femaye dans le cercle Djiné, sont toujours sous l'emprise des groupes terroristes et soumis au respect de la Charia. Même si les informations portant sur la libération du Marebougou dans la même commune, bondent les réseaux sociaux, un accord a été signé entre la population dudit village et les groupes jihadistes. Les autres villages environnants hostiles à cet accord son toujours victimes de vols de bétails, l'enlèvement et des attaques terroristes. « Nous demandons aux autorités de la transition d'arrêter des propagation, enfin de chercher une solution durable face à ce l'insécurité grandissante dans le cercle de Djiné », a déclaré un ressortissant de

**Ouverture du corridor Bamako – Nouakchott : La CMDT, première société à défier l'embargo de la CEDEAO**



**Le ministre du Développement Rural, M. Modibo KEÏTA, la ministre des Transports et des Infrastructures, les autorités Mauritanienne, le PDG de la CMDT et plusieurs autres personnalités ont procédé, ce lundi 28 Février 2022 à Gogui, dans la région de Nioro du Sahel, à l'ouverture officielle du corridor Bamako Nouakchott.**

L'élément précieux qui ouvre cette voie est le coton, encore appelé l'or blanc. Ce jour est donc historique puisque c'est la première fois de son histoire que le coton du Mali transite par le port de Nouakchott ainsi pour sceller une amitié entre deux pays frères. Aujourd'hui, le coton en plus de son rôle de lutter contre la pauvreté, l'insécurité alimentaire et la création d'emplois est aussi un cordon ombilical pour asseoir les liens diplomatiques. C'est ainsi que le 1er convoi composé de 53 camions de 1600 tonnes de coton fibre qui a quitté Bamako le vendredi 25 février s'apprête à franchir la frontière Mali-Mauritanie en destination du port autonome de Nouakchott dit « Port de l'amitié ». Le feu vert a été donné aux chauffeurs par les ministres du Développement Rural et celle en charge des transports et des infrastructures à travers la coupure du ruban symbolique. Dans une interview accordée à la presse le ministre du Développement Rural a remercié l'engagement des autorités maliennes et mauritaniennes pour la facilitation de cette transaction. La population de Gogui et celle de Nioro du Sahel en général n'ont pas manqué de réitérer leur soutien à l'endroit des autorités de la transition.

Source : Cellule de Communication MDR

Femaye. Depuis 2013, après l'apparition du mouvement indépendantiste et du groupe jihadiste au Mali, notre pays est plongé dans un crise sécuritaire et conflit intercommunautaire auxquels sont ajoutés des braquages, des vols des bétails qui se sont propagés au centre au Burkina Faso et du Niger voisins. Ces attaques se produisent dans un contexte incompréhensif selon certains observateurs nationaux malgré les interventions de la force française Barkhane, de l'ONU, et d'une force conjointe de cinq pays sahéliens,

Adama Konaté / Source : L'Observatoire

**Transition : 17 mois sans élections, mais l'armée « monte en puissance »**

25 septembre 2020 – 28 février 2022, il reste 25 jours avant la fin des 18 mois de la Transition. Le processus sera prolongé, mais la durée de cette prolongation n'est toujours pas connue par les Maliens.

Le Conseil National de Transition a décidé de laisser le choix de la durée au gouvernement. Celui-ci devra ainsi se référer aux recommandations des assises nationales de la refondation avec un délai de prolongation entre six mois et cinq ans. Parmi les priorités de cette Transition, figure l'organisation des élections et le retour de la sécurité.

Sur le plan du rétablissement et du renforcement de la sécurité sur l'ensemble du territoire national, le bilan est « jugé positif », par des experts sécuritaires et certains regroupements de la société civile dont la Synergie 22. L'acquisition de 4 avions de combat, plus de 300 véhicules d'opération et autres types d'engins roulants sont cités par ces différents acteurs. La construction d'une école de guerre et un hôpital militaire de niveau 4 sont aussi en cours.

**MONTÉE EN PUISSANCE DES FAMAS**

La montée en puissance des forces armées maliennes est également saluée par les populations sur le théâtre des opérations au Nord et au centre du pays.

L'Etat-major des forces armées a récemment indiqué la libération de 18 personnes dont 17 militaires et 1 civil. Des villages sous occupation jihadistes ont été également libérés. Mais, il faut souligner aussi l'effritement de la coopération militaire avec les forces Barkhane et Takuba.



Concernant la mission relative à la promotion de la bonne gouvernance et l'organisation des élections, les avis divergent. Si les partisans de la transition se réjouissent de la mise en place de l'organe unique de gestion des élections et des actions menées dans le renforcement de l'autorité de l'état, le Cadre d'échanges des partis et regroupements politiques estime que rien n'a été fait sur les questions relatives à la révision de la constitution, des listes électorales et l'élaboration d'un chronogramme électoral. Une mise en œuvre lente de l'Accord pour la paix et la réconciliation est aussi dénoncée par certains acteurs du processus de paix.

**PAS DE VIDE JURIDIQUE**

La durée de la prolongation de la Transition n'est toujours pas connue par les Maliens. Mais « il n'y aura pas un vide juridique après la fin du premier chronogramme de transition ». C'est ce que déclare Dr Abdoul Sogodogo, spécialiste en relation internationale. Il indique que la prorogation de la Transition se passe dans la légalité et dans la légitimité.

Source : Studio Tamani



# 8

NatuJus  
*naturellement doux!*

# MARS

journée mondiale de la femme



che communication 79829798

Contacts :

**+223 93 45 18 84 / 78 94 23 14**

Email : [nnatujus@gmail.com](mailto:nnatujus@gmail.com)



Office central de Lutte contre  
l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Ministère de la Justice et  
des Droits de l'Homme (MJDH)

# APPEL A CANDIDATURE

L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI) et le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme (MJDH), dans le cadre du Programme conjoint d'Appui à la Lutte contre la corruption, la délinquance financière et l'enrichissement illicite au Mali (LucCEI) recrutent **un coordinateur** pour l'animation d'ensemble, l'assurance qualité et l'interface entre l'Ambassade du Royaume des Pays Bas au Mali et les structures de mise en œuvre du programme.

## POSTE ET MISSION

Les responsabilités spécifiques du/ de la coordinateur/trice sont :

### 1. Assurer la planification, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des stratégies et activités du projet ;

- Appuyer les cellules de planification, de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre des activités du Ministère de la justice et de l'OCLEI dans l'élaboration de leurs Plans d'Opération Annuelle et les chronogrammes d'activités avec comme référence le document de base du projet ;
- Coordonner l'élaboration ; la soumission conjointe et la mise en œuvre du plan de travail annuel, des budgets et des rapports d'activités du Ministère et de l'OCLEI ;
- Mettre en place avec les Cellules du Ministère et de l'OCLEI un système de suivi évaluation,
- Appuyer l'élaboration des TDR en rapport avec les activités du programme ;
- Produire les différents rapports du projet en tenant compte des résultats du suivi-évaluation ;
- Préparer les réunions du comité de pilotage du projet, assurer le secrétariat et veiller à l'application des décisions et recommandations dudit comité ainsi que la prise en compte de celles des partenaires techniques et financiers appuyant le projet ;
- Participer aux différentes évaluations et études du projet ;
- Tenir un système de classement approprié de la documentation du projet ;

### 2. Contribuer à la gestion administrative, budgétaire, financière et comptable de la mise en œuvre du projet ;

- Travailler en étroite collaboration avec les différentes structures partenaires (MJDH, OCLEI, services centraux, société civile etc) pour la préparation et le suivi de la mise en œuvre des budgets annuels conformément aux calendriers des donateurs ;
- Coordonner l'élaboration conjointe des demandes annuelles de fonds conformément aux plans et aux budgets approuvés ;
- Coordonner la réorientation, au besoin les révisions budgétaires ; s'assurer que la gestion financière et comptable des activités du projet est effectuée en conformité avec les réglementations nationales et les accords pris avec les bailleurs de fonds ;
- Coordonner les audits annuels du projet (élaboration des TDR, recrutement des prestataires, supervision du processus, etc).

### 3. Assurer la Représentation du projet

- Représenter le projet LucCEI au besoin auprès des partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux, des bailleurs de fonds et d'autres agences ;
- Assurer que les cellules de planification, de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre des activités du Ministère et de l'OCLEI sont régulièrement informées et représentées dans les réunions des partenaires et autres acteurs du projet ;
- Effectuer les visites régulières de terrain auprès des partenaires et acteurs et intégrer les expériences acquises au niveau du projet.

## QUALIFICATION ET PROFIL DU CANDIDAT

Le coordinateur doit être de nationalité malienne ou établi au Mali. Par ailleurs, il doit remplir les critères ci-après :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire (BAC+5) dans les domaines suivants : sciences sociales, Droits, Économie/Finances, gestion de projet, etc.
- Avoir au moins 5 ans d'expérience dans la coordination/gestion des projets de développement, notamment dans la gestion de programme pluridisciplinaire
- Avoir au moins 5 ans d'expérience de travail dans un poste de responsabilité dans le secteur public ou privé, de préférence dans un contexte de financement extérieur ;
- avoir des expériences dans la mise en œuvre des projets de renforcement des capacités des acteurs de la Justice, des structures de contrôle, des ONG et de la société civile ;
- avoir une bonne connaissance des problématiques des droits humains, de la justice, de la lutte contre la corruption

Constituent un atout :

- L'expérience dans un organisme de lutte contre la corruption, la délinquance financière et l'enrichissement illicite ;
- Je travail dans une ambassade ou une organisation internationale ;

## CONDITIONS REQUISES

- Connaître l'environnement des droits humains et de la lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite aux plans national, régional, sous régional et international ;
- Avoir une bonne connaissance de l'administration publique malienne ;
- Être apte à travailler sous pression ;
- Être capable de respecter la confidentialité et le secret professionnel ;
- Avoir de bonnes compétences en communication orale et écrite ;
- Avoir un esprit d'équipe et l'esprit critique ;
- Avoir une intégrité morale et un sens d'éthique et de la déontologie ;
- Être rigoureux dans le travail et avoir le sens du respect du supérieur hiérarchique et de ses collaborateurs ;
- Maîtriser l'outil informatique

## DUREE DU CONTRAT DU COORDINATEUR

Le contrat est conclu pour la durée du programme.

## OBLIGATIONS DU PROGRAMME

Le programme mettra à la disposition du Coordinateur l'ensemble des documents, dossiers et outils appropriés et nécessaires à l'exécution de sa mission. Il mettra également à sa disposition un bureau avec des équipements nécessaires pour assurer une bonne prestation de service. Une évaluation de la performance sera faite les six premiers mois et une copie jointe au rapport semestriel du projet. Par la suite, les évaluations se feront annuellement.

Les conditions d'emploi feront l'objet d'un contrat à négocier avec l'OCLEI.

## PIECES A FOURNIR

Le dossier de candidature devrait comporter les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation adressée au Président de l'OCLEI ;
- Un CV actualisé ;
- Une copie certifiée conforme des diplômes de formation supérieure ou équivalences ;
- Trois (3) lettres de recommandation ;
- Un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois.

## DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature peuvent être envoyés ou déposés directement à l'une des adresses suivantes au plus tard le 20 mars 2022 à 16 heures GMT :

- A l'accueil de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite, au rez-de-chaussée ;
- Ou par courrier électronique ([louologuem@oclei.ml](mailto:louologuem@oclei.ml)).

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à l'Assistant des Ressources humaines, Place CAN, face à la station Total, Hamdallaye ACI 2000-Bamako.

Aucune soumission ne sera acceptée après la date limite indiquée.

Des interviews par un jury seront organisées avec les candidats présélectionnés. Les candidats présélectionnés pour les interviews seront informés dans un délai de 15 jours après la date de soumission des candidatures.

Bonne chance.



# Filière mangue du Mali : La production 2021 n'a pas atteint l'estimation en raison des difficultés

L'Interprofession de la Filière Mangue du Mali (IFM Mali) a organisé, le jeudi 24 février 2022, au CICB, la Journée nationale de validation des statistiques sur la production, la transformation et la commercialisation de la mangue et le Bilan de la campagne 2021. C'était sous la présidence du secrétaire général du Ministère de l'Industrie et du Commerce, Adama Yoro Sidibé, représentant son ministre, en présence du Président de l'Interprofession de la Filière Mangue, Moctar Fofana, ainsi que des délégués.



**D**ans son intervention, le président de l'IFM Mali, Moctar Fofana, a fait savoir que chaque année, l'Interprofession de la Filière Mangue, avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers, organise cette journée pour expliquer et donner certaines informations capitales ayant animé la campagne de la mangue.

Selon lui, la filière mangue a rencontré des difficultés ces dernières années à cause de la Covid-19 et la mauvaise production, mais les acteurs et leurs partenaires n'ont ménagé aucun effort pour réaliser des activités comme la production de mangue, la pépinière, la commercialisation, la récolte dans les bonnes conditions, la transformation.

A l'en croire, la production a été très mauvaise et c'est ce qui a beaucoup affecté les revenus. C'est ce qui a fait également que les résultats attendus n'ont pas été satisfaisants en termes de production, par rapport aux autres années. « Pour une production estimée à 86.000 tonnes

pour la campagne 2021, nous n'avons pu réaliser que 50.000 tonnes de mangues pour toutes les activités de commercialisation, de production et de transformation », a-t-il ajouté. Premier fruit d'exportation du Mali, la filière mangue est une filière à fort potentiel de production et de compétitivité sur les marchés sous-régionaux et européens, selon le Secrétaire général du MIC, Adama Yoro Sidibé. A ses dires, cette production contribue à l'augmentation des revenus des acteurs des maillons de la chaîne des valeurs, en l'occurrence les pépiniéristes, les producteurs, les pisteurs, les transformateurs, les commerçants/exportateurs. L'une des problématiques majeures de la filière mangue, selon M. Sidibé, était l'absence de statistiques fiables, alors que ces données permettent aux acteurs de prendre des décisions vis-à-vis des marchés internationaux. « Elles constituent un baromètre de performance pour le gouvernement, d'où un indicateur de performance pour le mi-

nistère en charge commerce », a-t-il ajouté. Et de souligner que la base de données permettra de rendre plus fiables les statistiques et d'éviter l'écart entre les données du bilan et celles des autres structures de la statistique. Il a, en outre, rappelé que depuis plus de dix (10) ans, l'UMOCI accompagne les acteurs de la filière, à travers des activités de renforcement des capacités productives et commerciales.

Selon Adama Yoro Sidibé, ces appuis ont contribué largement à l'accroissement des exportations et à l'amélioration des revenus des acteurs de la filière mangue. « De 2010 à 2020, le Mali a exporté plus de 300 000 tonnes. Ce qui a généré plus de 100 milliards de FCFA de chiffre d'affaires, durant la même période », a-t-il expliqué. Avant de préciser qu'en 2021, malgré le contexte difficile marqué par la crise sanitaire (Covid-19) et la situation socio-économique du pays, le Ministère de l'Industrie et du Commerce a appuyé la filière mangue par : l'appui de l'Interprofession de la Filière Mangue du Mali (IFM Mali) dans la collecte, le traitement, l'analyse des données statistiques de mangues et l'organisation des ateliers régionaux et l'atelier national de validation des statistiques de la campagne 2021.

Enfin, il s'est réjoui des efforts consentis par les acteurs directs, les structures d'encadrement et les projets/programmes intervenant dans la filière mangue pour faire face aux interceptions de mangues maliennes destinées vers le marché de l'Union Européenne, dues, entre autres, à la présence des nuisibles dans le fruit. Malgré les efforts consentis, il est revenu que le pays a connu une dizaine d'interceptions destinées vers l'UE sur les expéditions totales de l'année 2020.

Ousmane Baba Dramé  
Source : Le Républicain

# Lutte contre l'impunité, la corruption et la délinquance financière au Mali : **Bientôt la relecture du code pénal et du code de procédure pénal**

L'hôtel Salam de Bamako a abrité, le lundi 28 février 2022, la cérémonie d'ouverture de l'atelier de réflexion et de planification stratégique sur la réforme de la justice et le déploiement des acteurs de la justice dans le centre et le nord du Mali. Cet atelier est organisé par le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, avec l'appui financier et technique de la MINUSMA (Mission multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali) et du PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement). L'objectif général de cet atelier de trois jours est la réalisation de la réforme en cours du secteur de la justice et plus généralement, le fonctionnement et la sécurisation effectifs du service public de la justice, y compris dans le centre et le nord du Mali. Au cours de la cérémonie d'ouverture, le ministre Mamoudou Kassogué a évoqué la relecture du Code Pénal et du Code de Procédure Pénal pour renforcer l'efficacité dans la lutte contre l'impunité.

Cette cérémonie d'ouverture était présidée par le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux, Mamoudou Kassogué, en présence de la représentante du système des Nations Unies, Mme Marie GUIRAUD, et d'autres personnalités. Dans ses mots de bienvenue, le Directeur National des Affaires Judiciaires et du Sceau, Mohamed Maouloud Najim, a fait savoir que la Loi d'Orientation et de Programmation de la Justice (LOPJ), adoptée depuis décembre 2019, est peu connue des acteurs qui en sont à la fois bénéficiaires et chargés de sa mise en œuvre. « Le présent atelier offre l'occasion de satisfaire ce besoin.

L'opportunité est également bonne pour entretenir les participants à cet atelier des textes de loi en cours de relecture pour combler leur besoin de mise à jour et d'adaptation à leur environnement communautaire et international, avec un focus sur les priorités dégagées par le Plan d'Action gouvernemental », a-t-il dit.

A sa suite, la représentante du système des Nations Unies, Mme Marie GUIRAUD, Spécialiste des Affaires Judiciaires Hors Classe, a indiqué que ces journées visent à permettre une réflexion entre partenaires aussi bien sur la planification de la réforme de la justice au Mali

que le renforcement du déploiement des autorités judiciaires et pénitentiaires dans le Centre et le Nord. « Les travaux de cette conférence doivent permettre non seulement de faire connaître davantage le chantier ambitieux de la réforme de la justice, qui mérite d'être appuyé, mais aussi d'en faire un état des lieux et d'identifier les moyens de le faire avancer », a-t-elle dit.

Pour sa part, le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux, Mamoudou Kassogué, a fait savoir que le retour de la sécurité, qui est un préalable à la présence de l'Etat dans les zones du centre et du nord du Mali, devient de plus en plus une réalité. Selon lui, il est nécessaire de consolider la paix au Mali et la mise en place d'un système de justice plus performant à travers des réformes législatives et réglementaires adéquates.

A ses dires, trois principales présentations seront faites aux participants, portant sur : une meilleure appropriation par les acteurs de la Justice, de la loi d'Orientation et de Programmation du Secteur de la Justice et son Plan d'Action 2020-2024 ; les textes législatifs et réglementaires en cours de relecture par la Commission Permanente Législative ; l'état de mise en œuvre de l'Accord passé entre le Gouvernement et les Syndicats, pour assurer la



sécurité des acteurs de la Justice au Centre et au Nord du pays. « Malgré le contexte difficile dans lequel se trouve notre pays, avec les sanctions injustes et injustifiées qui lui sont imposées, il nous appartient de redoubler d'effort pour faire aboutir les différents chantiers ouverts afin d'accompagner la dynamique de refondation de notre Etat.

Les réformes législatives envisagées, notamment dans le secteur de la justice, participent, pour une large part, de la refondation dont notre pays a besoin pour apporter un changement qualitatif et durable dans la vie de la nation et de nos concitoyens », a déclaré Mamoudou Kassogué. Facteur de paix et de cohésion sociale, dit-il, la justice est considérée comme l'un des socles majeurs pour la conduite de ce changement visant à bannir les comportements subversifs et placer le citoyen au cœur de l'action de l'Etat. « C'est la raison pour laquelle mon Département ne lésinera sur aucun moyen pour soutenir les actions de réformes nécessaires dans les différents domaines, notamment la relecture du Code Pénal et du Code de Procédure Pénal pour renforcer l'efficacité dans la lutte contre l'impunité, sous toutes ses formes. J'engage la Direction Nationale des Affaires Judiciaires et du Sceau à prendre toutes les dispositions nécessaires pour accélérer le processus de relecture de ces textes majeurs.

Sans nul doute, des actions nécessaires seront engagées, dans les meilleurs délais, pour que véritablement, dans la phase opérationnelle de la réforme qui a abouti à l'institutionnalisation du Pôle National économique et financier, pour renforcer l'action de la justice contre la corruption et la délinquance économique et Financière », a conclu le ministre.

Aguibou Sogodogo  
Source : Le Républicain

## Bureau Malien du Droit d'Auteur : La Culture au cœur de la refondation du Mali

La cérémonie d'ouverture de la 42ème session ordinaire du conseil d'administration du bureau malien du droit d'auteur (BUMDA) a été présidée, le mardi 1er mars 2022, par le ministre de la Culture, de l'Artisanat, de l'industrie l'hôtellerie et du Tourisme, Andogoly Guindo. Le budget 2022 s'élève en recettes et en dépenses à la somme de 545 240 697 FCFA. C'était en présence de la directrice générale du bureau malien du droit d'auteur, Diallo Aida Koné et des membres du conseil d'administration.



La 42ème session conseil d'administration du bureau malien du droit d'auteur (BUMDA) a été l'occasion de statuer sur le rapport d'activité 2021, le rapport financier, le projet d'activité 2022, le projet de budget 2022 et les états de réparation 2021. Ces différents documents ont fait l'objet d'analyse afin que le bureau malien de droit d'auteur soit la vitrine des structures maliennes.

Aux dires de la directrice générale du bureau malien du droit d'auteur, Diallo Aida Koné, la présente session se tient à moment où le pays est résolument engagé envers de la refondation laquelle met la culture au cœur de son vaste chantier institutionnel. En effet, la prise en compte de la question des droits de propriété intellectuelle apparaît comme une donnée essentielle dans l'œuvre de construction du Mali nouveau. « Malgré la crise, le bilan de l'exercice 2021 a fait ressortir des résultats encourageants. C'est pourquoi, sur une prévision de 551 896 430 FCFA en ressource pro-

pres, le bureau malien du droit d'auteur (Bumda) a fait une réalisation de 544 943 841 FCFA, soit un taux de réalisation de 98,74% », s'est réjouie la directrice générale.

Visiblement très satisfait des travaux du bureau malien du droit d'auteur, le ministre de la Culture, de l'artisanat, de l'industrie l'hôtellerie et du Tourisme, Andogoly Guindo s'est donné le privilège de féliciter la direction générale, Mme Diallo Aida Koné et tout le personnel pour le travail accompli au cours de l'exercice passé. Dans le même registre, il a remercié les partenaires notamment la douane, la justice, dont le concours aura été précieux pour appuyer le secteur de la propriété littéraire et artistique.

Le Ministre Andogoly Guindo exigeant dans le travail bien, a laissé entendre que nonobstant les résultats probants, des difficultés, demeurent au regard de certains usagers à s'acquitter de la redevance de droit d'auteur et la contre-façon des œuvres qui constituent des fléaux

qu'il convient de solutionner incessamment. Dans le même temps, il a souligné que l'application de la loi fixant le régime de la propriété littéraire et artistique, obtenue de haute lutte, connaît des lenteurs dans ses dispositions relatives à rémunérations pour copie privée et aux droits voisins. Toute chose qu'il a déploré, avant d'inviter tous les acteurs à une synergie d'action afin de relever les défis qui s'imposent.

Avant de déclarer ouverts les travaux de la 42ème session conseil d'administration du bureau malien du droit d'auteur (BUMDA), le ministre de la Culture, de l'artisanat, de l'industrie l'hôtellerie et du Tourisme, Andogoly Guindo, a invité les participants à examiner minutieusement les documents sans complaisance afin d'aboutir à des délibérations pertinentes pour l'essor du droit d'auteur et de la création littéraire et artistique au Mali.

■ Ibrahim SANOGO

# Innovation technologique : Application Mycanal+, la télé en poche !

A la faveur d'une conférence de presse animée, le lundi 28 février 2022, Canal+ lance de nouveau l'application Mycanal. Le principal conférencier était le directeur général du Canal+ Mali, Moussa Thiémoko Dao. Cette activité s'est déroulée en présence d'une pléiade d'hommes de média.

**M**ycanal est un service de distribution de contenu par Internet du groupe CANAL+ lancé en décembre 2013. Il permet d'accéder aux programmes en direct et en replay. Mycanal permet à tous les abonnés Canal + d'avoir accès à plus de 200 chaînes internationales et locales y compris les chaînes maliennes faisant partie intégrantes des Bouquets Canal+. Aujourd'hui CANAL+ lance une nouvelle mise à jour de l'application en la rendant plus accessible, plus smart, plus simple, et moins légère en terme de data.

Il faut noter que le Groupe Canal+ est le leader dans l'édition de chaînes premium et thématiques ainsi que dans la distribution d'offres de télévision payante en Afrique Francophone avec une présence dans plus de trente pays d'Afrique Centrale et de l'Ouest, ainsi qu'à Madagascar. Canal+ stimule le développement de la culture africaine à travers la promotion des œuvres audiovisuelles et le financement

des contenus des marchés africains (coproduction séries/films). Canal+ existe depuis plus de 20 ans au Mali, sa filiale fête cette année ces 8 ans d'activités au Mali.

Le directeur général du Canal+ Mali, Moussa Thiémoko Dao a saisi l'occasion pour donner d'ample explication sur l'application Mycanal. « Nous avons eu une première expérience de Mycanal qui ne répondait pas véritablement à nos attentes, notamment nous voulions une application qui soit moins consommatrices en donnée internet. Nous voulions une application beaucoup plus interactive qui permettrait de faire du replay. C'est-à-dire que vous avez la possibilité de revoir les contenus qui sont passés une première fois sur les chaînes Canal+ et de faire aussi du téléchargement de vos contenus. Vous pouvez ne pas avoir le temps de voir tout de suite vos contenus donc vous avez la possibilité de télécharger ceux-ci de les revoir

un moment qui vous convient. Il fallait qu'il se fasse avec une meilleure interface notamment pour les tablettes et les téléphones. C'est la raison pour laquelle, après avoir mis tout ça en place, nous avons approché les opérateurs mobiles parce que Canal+ fournit les services audiovisuels mais les opérateurs de téléphonie mobiles sont ceux qui fournissent la connectivité internet », a-t-il clarifié.

Et d'enchaîner : « Aujourd'hui, nous avons eu la chance de pouvoir monter un premier partenariat notamment avec Orange qui fait que lorsque les abonnés Orange regardent leurs contenus via Mycanal, leur consommation en connexion en donnée est moindre parce qu'elle est optimisée par ce qu'on appelle la mise en place par cash en local chez Orange qui les permet effectivement de pouvoir réduire cette consommation d'une part, d'autre part l'abonné a aussi la possibilité de choisir le type de résolution qu'il veut. C'était un premier partenariat qu'on a mis en place pour faciliter ces accès nous avons aussi des discussions en cours avec les autres opérateurs pour voir comment apporter ces mêmes facilités chez eux », a-t-il renchérit.

Il faut noter que pour utiliser l'application Mycanal, il faut tout simplement être un abonné de Canal+ et il faut aussi une connectivité internet.

■ Ibrahim SANOGO





DIONA DIONA  
**PHOENIX**  
Pour un nouveau souffle de vie



# SERVICE DE NETTOYAGE

(PROFESSIONNEL, FIABLE, EFFICACE)

Résidentiel & Commercial

## Nos services

- ✓ Nettoyage basique (Balai, Serpillière)
- ✓ Nettoyage du sol en profondeur (Carreaux et joints de carreaux avec mono-brosse)
- ✓ Nettoyage en profondeur de l'établissement (Dessus et dessous de meubles, Plafonds, Ventilateurs, Vitres, Miroirs, Portes et fenêtres)
- ✓ Nettoyage et protection des meubles en cuir
- ✓ Lavage de tapis (Sur place et séchage en 6 heures maximum)
- ✓ Lavage de Meuble en tissus, en velours et en faux cuir (Fauteuils, Canapés et chaises)
- ✓ Lavage en profondeur des dalles externes

**-25%**  
DE RÉDUCTION  
SUR LE 1ER SERVICE RENDU

**CONTACTS:**

**+223 76 39 51 50 - 76 39 73 65**

# Sanctions contre le Mali : Impuissante et affaiblie la CEDEAO revient à la table des négociations

Les sanctions de la CEDEAO contre le Mali annoncées dès début décembre 2021 par la Ministre française des armées tomberont le 09 janvier 2022 à la stupéfaction générale. Dans la précipitation, l'organisation sous-régionale prend des mesures politiquement illégitimes, juridiquement illégales, socialement injustes et moralement inhumaines. Sans aucun mandat des africains, la France sollicite, sans succès, le Conseil de Sécurité de l'ONU pour une résolution en faveur du blocus contre le Mali. Au-delà de la très prégnante influence de la France qui annonce et téléguide les décisions de la CEDEAO, c'est la brutalité des mesures et la rupture du dialogue qui provoqueront un vif émoi et des protestations des africains contre le Sommet des Chefs d'Etat. La pression de la rue africaine, l'inefficacité des sanctions et la mobilisation des pays amis du Mali paralyseront les mesures destinées à faire tomber le Gouvernement, selon le PM Choguel Maiga.

En prenant des mesures sans bases légales dans le seul but de déstabiliser un pays membre, la CEDEAO s'est tirée une balle dans le pied. Déjà critiquée par les peuples pour sa passivité dans la lutte contre le terrorisme et le FCFA, la CEDEAO prend des risques insensés pour la stabilité de la région en s'en prenant au Mali au moment même où les FAMA engrangent des victoires sur les forces du mal. Le blocus imposé au Mali a eu l'effet inverse. Le refus du Conseil de Sécurité de s'associer à des sanctions inhumaines et la réaction patriotique des maliens pour vigoureusement riposter aux sanctions ont, au bout de quelques jours, suffit pour faire échec à des décisions plus motivées par la volonté de punir les populations que le retour de la démocratie. Le coup de grâce est venu de la Guinée, de la Mauritanie et de l'Algérie dont les dirigeants ont refusé de contribuer à asphyxier un pays frère.

Ayant rompu le dialogue et devenus impopu-

laire dans toute l'Afrique de l'Ouest, les dirigeants de la CEDEAO étaient sur le point de perdre le dossier sur lequel les Nations Unies, l'UA et l'Algérie avaient exprimé une position plus raisonnable et plus respectueuse de la souveraineté du Mali. Entre temps, les relations se sont détériorées avec la France et le Syndicat des Chefs d'Etat Ouest africain a vite compris que ses menaces et l'agitation stérile du Gouvernement français pour mettre le Mali au banc des nations ne peuvent produire les effets escomptés. Bien au contraire le Mali profite de la situation pour diversifier ses partenariats et gagner du terrain dans la lutte contre le terrorisme, libéré des accords de défense opaques imposés par la France aux pré-

cédents gouvernements maliens.

Nous avons progressivement vu les dirigeants de la CEDEAO abandonner l'invective contre le Mali et surtout tenter de rivaliser d'amour pour le vaillant peuple Malien, déclaration après déclaration. Affaiblie par la perte de confiance des populations et le coup d'Etat au Burkina le 23 janvier dernier, la CEDEAO s'est réveillée de sa gueule de bois pour voir la réalité en face. Elle ne comprend pas ses peuples. Tirant les leçons de l'échec de sa stratégie de la brutalité contre le Mali, elle évite soigneusement de se mettre à dos le peuple insoumis du Burkina Faso. Elle finira par avaler son orgueil démesuré pour reprendre le dialogue avec le Mali là où elle l'avait abandonné le 09 janvier 2022. Si elle avait maintenu le dialogue et respecté ses propres textes, la CEDEAO aurait sûrement pu trouver une solution acceptable avec les dirigeants maliens et redorer son blason en affirmant son indépendance vis-à-vis des puissances étrangères et son engagement pour les intérêts des peuples. On aura donc perdu 7 semaines pour rien. Quel gâchis !

Energiesd'AfriqueNassemanayeLechange-  
mentsimpose

Sanctions  
contre  
le Mali



Impuissante et affaiblie,  
la CEDEAO revient à la  
table des négociations.



Energie d'Afrique  
*Le changement s'impose*

# Pr. Younouss Hamèye Dicko, Président de l'Alliance pour une Transition Intelligente et Réussie (ATIR) : « Nous ne sommes pas pour une Transition de 5 ans »

L'Alliance pour une Transition Intelligente et Réussie (ATIR) était face aux hommes de médias à Bamako, le samedi 26 février 2022. Objectif : présenter le rapport d'analyse méthodique intelligente AMI 5. Ce point de presse a été l'occasion pour les membres de cette alliance de réaffirmer leur position quant à leur plein engagement pour soutenir la Transition de façon intelligente, de dénoncer les dérives ainsi que de proposer des pistes de solutions pour une sortie heureuse de la Transition. Face à la presse, le président de l'ATIR, Pr. El Hadj Younouss Hamèye Dicko, a déclaré ce qui suit : « Nous ne sommes pas pour une Transition de 05 ans. Nous n'allons pas proposer un délai pour la Transition car l'Etat est en discussion avec la CEDEAO. Nous sommes d'accord pour une prolongation de la Transition, mais de façon raisonnable ».



Cette conférence de presse portant sur la présentation du rapport d'analyse méthodique intelligente AMI 5 était placée sous le thème : « Unissons-nous pour soutenir la Transition, la guider, la fortifier pour sa réussite, car la première victime de son échec sera le peuple pour lequel nous nous battons ».

Ledit rapport AMI 5 retrace les points saillants de la Transition du 01/10/2021 au 31/01/2022. Il fait état des points forts et faibles du quatrième trimestre 2021 plus le mois janvier 2022.

Dans les conclusions et recommandations de l'analyse des 120 jours, l'Alliance constate une vague d'arrestation chez les acteurs politiques et invite le Gouvernement et la justice, à beaucoup de précautions sur le traitement de ces dossiers. L'Alliance demande une meilleure communication et transparence sur les passations de contrats miniers et leur impact sur la nation. L'Alliance rappelle, comme dans ses rapports passés AMI 1,2,3 et 4, que toute la batterie de changements administratifs et sécuritaires au niveau central et régional correspond à une volonté de mise en place d'une

équipe portant la Transition, mais rappelle que l'absence de résultat et le retard pris dans une nouvelle dynamique pourraient être interprétés comme une main mise sur tous les appareils étatiques de la part des initiateurs des mouvements du 18 août et le désir voilé de faire perdurer la Transition.

Toujours dans ses conclusions, l'Alliance a invité la Transition à fortement se pencher encore davantage sur le front social, l'éducation, la santé, l'alimentation, les transports. L'Alliance a également félicité la Transition pour la montée en puissance des FAMA et pour l'offensive diplomatique menée par notre pays. Aussi, l'Alliance estime que le Mali n'a plus droit à l'erreur. Les membres de l'Alliance ont aussi renouvelé leur engagement à mettre tout en œuvre pour que cette Transition soit une réussite et assure à la fois le peuple malien de sa vigilance pour la sauvegarde de ses intérêts.

Plusieurs interrogations à l'endroit des membres de l'Alliance ont été faites par les journalistes. En réponse aux différentes questions intéressant la vie de la nation, le président de l'ATIR, Pr. El Hadj Younouss Hamèye Dicko, a déclaré en ces termes : « Nous ne sommes pas pour une Transition de 05 ans. Nous n'allons pas proposer un délai pour la Transition car l'Etat est en discussion avec la CEDEAO. Nous sommes d'accord pour une prolongation de la Transition mais de façon raisonnable. »

Sidiki Dembélé  
Source: Le Republicain

# Cadre des partis pour une Transition réussie : L'ADEMA-PASJ proteste contre sa suspension et exige des « excuses »

Jusqu'où ira le bras de fer entre l'ADEMA et les responsables du Cadre des partis pour une Transition réussie ? La question se pose, car d'une alliance de parcours, les deux parties ne sont plus loin de la rupture depuis la décision prise, le 23 février dernier, par les responsables du cadre de suspendre l'ADEMA, à titre conservatoire, de toutes les instances du regroupement pour sa position jugée ambiguë ! Comme la réponse du berger à la bergère, l'ADEMA proteste contre cette suspension, demande son annulation et exige des « excuses » aux responsables du cadre ! Depuis un moment, la cohésion au sein du cadre des partis pour une Transition réussie est mise en mal. Ce qui n'est pas tout à fait

surprenant, le cadre étant un assemblage d'ex-partis de la majorité présidentielle pour la défense d'intérêts communs ! Et les choses sont allées trop vite à la suite de la décision des autorités de la Transition de soumettre la Charte de Transition en relecture devant le CNT. En effet, en réaction à cette annonce, les responsables du cadre ont tenu un atelier sur le thème « Proposition d'action pour la sortie de crise et un retour rapide à l'ordre constitutionnel normal ».

A l'issue de cet atelier, ils ont pris un certain nombre de mesures dont notamment la non-reconnaissance des autorités actuelles de Transition à partir du 25 mars 2022, la mise en place d'une nouvelle transition avec un

gouvernement de mission conduit par un Premier ministre neutre et la mise en place d'un nouveau CNT. Apparemment plus facile à dire qu'à faire, car les responsables du cadre ne parviennent pas à se mettre d'accord sur ces mesures, notamment pour ce qui concerne la non-reconnaissance des autorités actuelles de Transition à partir du 25 mars prochain et la mise en place d'un nouveau CNT.

L'ADEMA-PASJ, dont le président est membre du CNT, juge cette prise de position trop radicale et tente, de rassurer les autorités de la Transition. Elle va profiter d'une réunion sollicitée pour dire ses quatre vérités, non sans mentionner que cette posture du cadre s'assimilait à celle d'un COPPO bis. « Les échanges ont porté sur la situation nationale qui est extrêmement grave », avait révélé l'ADEMA dans une note rendue publique après la rencontre du 14 février avec les responsables du cadre. Une gravité face à laquelle le cadre lui aurait d'ailleurs exhorté à jouer son rôle de parti leader dans l'ancrage de la démocratie au Mali.

La même note précisait en outre : « **L'ambiguïté de la situation est plausible. L'Adema a géré moult crises et il dispose encore des astuces pour bien servir le Mali. Après tout c'est le Mali qui de-**







**meure. L'Adema, est un parti fondateur du cadre et n'entend pas jeter l'enfant avec l'eau de bain. Il n'a pas dissimulé son hostilité à l'adoption d'une posture du COPPO d'antan par le cadre. Le Pr. Diarra a exhorté le cadre à travailler pour une transition réussie autour des objectifs réalistes... ».**

Cette note de l'ADEMA, est jugée pas très catholique par les responsables du cadre qui décident, à travers le communiqué N°03 du 23 février, de suspendre, à titre conservatoire, le PASJ de toutes ses instances jusqu'à nouvel ordre à compter de cette date. Motif : la position ambiguë de l'ADEMA-PASJ par rapport aux orientations du Cadre. En mot, il s'agissait pour eux de dénoncer ce qu'ils pensent être une duplicité du parti de l'Abeille après la rencontre du 14 février dernier !

« Au cours de sa réunion ordinaire du mercredi 23 février 2022 tenue au siège de l'ARP (l'Ac-

tion Républicaine pour le Progrès), le Directoire du Cadre d'échange des partis et regroupements politiques s'est penché sur la position ambiguë de l'ADEMA-PASJ par rapport aux orientations du Cadre. A cela s'ajoutent les absences répétées de l'ADEMA aux réunions et aux activités du Cadre. En vue d'éclaircir cette position et à la demande du Directoire du Cadre, une rencontre avec l'ADEMA avait eu lieu le lundi 14 février 2022 au siège de l'ADEMA.

Le Directoire du Cadre qui s'est réjoui des échanges fructueux et empreints de cordialité issus de cette rencontre a été surpris de lire sur les réseaux sociaux un communiqué de l'ADEMA en total déphasage avec les termes convenus. En conséquence, le Cadre d'échange des partis et regroupements politiques, conformément à ses objectifs de défense des acquis démocratiques, décide de suspendre l'ADEMA-PASJ à titre conservatoire

de toutes ses instances jusqu'à nouvel ordre à compter de ce jour mercredi 23 février 2022 », déclarait le directoire du cadre son communiqué.

Une décision de trop, s'indigne l'ADEMA-PASJ ! En effet, le Comité Exécutif de l'ADEMA, à l'issue d'une réunion improvisée pour la circonstance ce week-end, rejette sa suspension du cadre qui ne serait que l'œuvre de quelques membres du regroupement. Le parti exige en outre l'annulation de cette suspension et des excuses publiques de la part des auteurs de cette suspension ! Avant cette décision du Comité Exécutif, c'est Me Kassoum Tapo, qui s'était attribué le rôle de porte parole du cadre, qui a été le premier à suspendre toute sa participation et celle de son mouvement, MOREMA, de toutes les activités du cadre.

■ Yama DIALLO

**malikile.com**  
 La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !

# Autoproclamé « Président du Mali » : Ainéa Ibrahim Camara recherché !



**A**inéa Ibrahim Camara, l'homme qui, depuis Abidjan, s'était autoproclamé « Président du Mali », avait annoncé la mise en place d'un gouvernement civil de Transition au Mali pour « sauver par tous les moyens le bateau malien » des dangers qui le guettent entre les mains de la junte d'Assimi Goïta et de son Premier ministre Choguel Maïga. Fait inique, gravissime et inacceptable... D'où la décision du ministre de la Justice, Garde des Sceaux d'instruire l'ouverture d'une enquête à son encontre par la justice malienne !

Pour rappel, depuis la capitale ivoirienne, l'homme avait annoncé la semaine dernière : « Je suis le nouveau Président de la Transition civile du Mali... Elle commence dès ce dimanche 27 février et nous organiserons des élections dans 6 mois... Nous allons former à partir du 27 février à minuit un gouvernement civil de Transition qui va conduire le pays vers des élections générales dans un délai de six mois... Nous allons également renouer les relations cordiales que nous avons toujours eues avec nos voisins de la CEDEAO et avec tous nos partenaires. Je tiens à préciser que ce programme est initié par les Maliens dans le seul but de redorer le blason de notre pays.

Et que nous puissions retrouver notre place dans le concert des nations... Nous le faisons par devoir. Car c'est l'article 24 de notre constitution qui nous l'exige en toute circonstance, de défendre la Constitution. Pour ceux qui me connaissent, ils vous diront que je suis plus du monde des finances que de la politique. Mais lorsque la patrie est en danger, toutes les filles et tous les fils sont appelés à joindre leurs forces pour sauver le bateau malin », avait-il annoncé à la presse ivoirienne.

Aussi, pour monter à tout le monde que la République est trop sérieuse pour des comédies de ce genre, le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Mahamadou Kassogué, a alors instruit l'ouverture d'une enquête contre sieur Ainéa Ibrahim Camara, président du parti « mouvement Républicain » se disant également président de la plateforme mouvement Faso Dembe, et qui apparaît dans une vidéo « remontant probablement au 10 janvier 2022 » dans laquelle il « s'est livré à des attaques avec des propos injurieux et subversifs contre les autorités de la Transition dans un élan d'appel à un soulèvement contre celles-ci ». Et le ministre de la Justice d'ajouter que d'autres vidéos retrouvées sur les mêmes réseaux sociaux, ces derniers jours, traduisent claire-

ment la volonté de l'intéressé, « manifestement rassuré des complicités dont il pourrait bénéficier dans un pays voisin », d'où il tenait ses propos, de poursuivre son entreprise malveillante de déstabilisation des institutions de la Transition, à travers notamment l'organisation d'une conférence de presse au cours de laquelle il a décidé d'être président de la Transition civile à compter du 27 février 2022.

Au regard de la gravité de ces faits, susceptibles de recevoir plusieurs qualifications pénales conformément à la loi, le ministre Kassogué demande alors au Parquet de « prendre toutes les dispositions nécessaires pour l'ouverture immédiate d'une enquête par le parquet compétent ». Le même jour, les autorités ivoiriennes réagissaient, elles aussi, aux agissements d'Ainéa Ibrahim Camara. En effet, dans un communiqué en date du lundi 28 février 2022, le Général Diomande Vagondo, ministre de l'Intérieur et de la Sécurité de la Côte d'Ivoire, condamnait l'attitude de Ainéa Ibrahim Camara.

« Dans une vidéo circulant sur les réseaux sociaux, le nommé AINEA IBRAHIM CAMARA annonce la mise en place d'un gouvernement de transition depuis la Côte d'Ivoire et s'autoproclame président du Mali dès le dimanche 27 février 2022. Le Gouvernement ivoirien, respectueux de la souveraineté des Etats, ne saurait tolérer la déstabilisation d'un pays frère à partir de son territoire, ce qui du reste est contraire à la tradition d'entente cordiale et de fraternité entre la Côte d'Ivoire et ses voisins », a souligné le Général Diomandé Vagondo dans un communiqué.

Et d'ajouter : « Le Gouvernement condamne ces agissements qui sont contraires aux principes démocratiques d'accession au pouvoir d'Etat et réaffirme son soutien aux efforts en cours par la CEDEAO pour une sortie de crise au Mali. La Côte d'Ivoire se réserve le droit de prendre des mesures à l'encontre de toute personne dont les agissements mettraient à mal ses relations avec des pays tiers ». Traqué par la police ivoirienne et la justice malienne, l'homme a préféré prendre la tangente, car nul ne sait où il se trouve aujourd'hui.

D'aucuns l'annoncent du côté de la Sierra-Léone. Vrai ou faux ? Une seule certitude : partout où il sera, il devra s'attendre à voir la rigueur de la justice s'abattre sur lui !

■ Yama DIALLO



## Le SINANKOUNYA au Mali : Valeur historique partagée et facteur de cohésion sociale

Le conseil des ministres du 5 octobre 2021 a adopté le projet de décret portant classement des alliances et parentés à plaisanterie (dont les cousinages à plaisanterie) au patrimoine culturel immatériel national de notre pays. Le Mali est un grand pays issu d'un long et brassage qui a donné naissance à beaucoup de pratiques culturelles.

**S**elon l'analyse du sociologue, Dr. Amadou Traoré, doyen de la Faculté des sciences sociales de l'Université de Ségou, le Mali est un pays qui vient de très loin, pour avoir servi d'intersection aux entités sociales des plus célèbres en Afrique noire. Il est le berceau des grands empires de cette partie du monde, et a abrité des organisations sociales qui ont, à leur époque, bravé les péripéties du temps et de l'espace. Il s'agit de l'Empire du Ghana (VIIIe-XIe siècle), du Mali (XIIIe-XVIe siècle), Songhaï (XVe-XIIIe siècle), des Royaumes Bambara de Ségou (1712-1861), du Royaume Peul de Macina (1818-1853), etc.

Son dynamisme se trouve manifesté par la pluralité ethnique et dialectale. Les activités

sociales étant régies par les rapports à l'espace, composé de zone soudanienne, sahélienne et saharienne, les spécificités ethniques s'y sont dessinées autour des valeurs multiples et variées.

Ces valeurs morales et éthiques ont été de tout temps gage de l'équité et de paix sociale. Il s'agit des sociétés à tradition socialement hiérarchique où les femmes, les enfants, les hommes, les étrangers, etc. se trouvent placés dans un contexte d'équilibre social, malgré la diversité qui symbolise d'ailleurs la force des entités sociales. Amadou Hampaté Ba disait à cet effet : "De même que la beauté d'un tapis tient à la variété de ses couleurs, la diversité des hommes fait la beauté et la richesse du monde".

Les liaisons séculaires ont caractérisé les rapports entre nomades et sédentaires. L'organisation de l'espace (Dina de Macina par exemple) a toujours constitué une stratégie d'endiguement de conflits sociaux et communautaires. Société largement agraire, avec comme activité alternative le commerce transsaharien et culturellement avancée, les données archéologiques y ont démontré la richesse sociale et culturelle ancestrale à travers la découverte des plus vieilles citées antiques de l'Afrique noire, dont, Djenné-Djenno, prospérée vers 250 av. JC (Baliq, 2015). Penser à une société harmonieuse dépourvue de conflits sociaux, est idyllique et révèle de l'utopie. Il y a eu des périodes d'incursions périodiques (razzia), de conflits inter ethnique

etc., à la base de déplacements massifs, de runes, bref, de désorganisations et de réorganisation. Ces facteurs pour le contrôle de l'historicité sont synonymes de mouvements sociaux (Touraine A. 1969), moteurs de la dynamique sociale, qui sont à la base de l'évolution sociale provoquant la succession des empires et royaumes. Ce qu'il faut retenir est que cette société a su développer de moyens efficaces pour sa survie face aux conflits internes et externes. Parmi ces moyens, nous pouvons citer la gérontocratie, le respect des droits de l'homme, et surtout le "Sinankounya" et ses composantes. Ces moyens sont à la base d'une dynamique évolutive, où les différents groupes ethniques ont toujours coexisté. Les conflits et razzias sporadiques qui y ont existé étaient moins d'ordres ethniques que d'intérêt politique et économique. Ainsi, malgré des exactions de part et d'autre, les Songhaï, Arabes et Touareg ont coexisté et ont tissé de liens séculaires (Cissoko S. M., 1975). Les Peuls, Dogon, Bozo et Bwa, malgré des rapports expansionnistes entre les deux premiers, ont bâti une société multiculturelle dynamique.

Les Bambara, Sénoufo, Mamara, Bwa, etc. ont développé des cultures aux racines communes, permettant une coexistence pacifique. Les Maures, Soninké, Malinké, etc. agencent selon un schéma social de paix et de courtoisie. Toute cette dynamique est accompagnée par la conjugaison du sédentarisme et du nomadisme.

La promotion de la valeur séculaire de "Sinankounya" a constitué le ciment de la superstructure de cette société. En effet, le "Sinankounya" ne peut pas se réduire au seul cousinage à plaisanterie. Cela nous amène à mettre l'accent sur des exemples d'erreurs issues de la colonisation, qui consistent à tout traduire en français.

En effet, le "Sinankounya" est un mot qui n'aurait pas d'équivalent en français. C'est un schéma social inédit, propre à cette société malienne et ses vassaux (Cissé Y. T., 2008) et différent du "cousinage à plaisanterie" que l'on peut trouver partout à travers le monde. Par exemple, l'on retrouve à titre de plaisanterie, les expressions suivantes chez les Français et les Anglais pour se taquiner : i) fuir à l'anglaise ; ii) to take a french leave.

Youssef Tata Cissé présente le "Sinankounya" comme un instrument de régulation sociale en



ce sens qu'il constitue un système de solidarité inter-clanique et inter-ethnique. Pour lui, au-delà de son aspect ludique, cette alliance requiert une assistance mutuelle entre alliés en toutes circonstances, un devoir, voire une obligation de médiation lorsque l'un des partenaires est en conflit avec un tiers. Selon lui, au Mali le "Sinankounya" agit comme une thérapie qui participe quotidiennement à la régulation sociale (Sidibé A., 2008).

Le "Sinankounya", en plus d'être interethnique et inter patronyme ou encore inter villageois, est accompagné par d'autres formes de réciprocités, notamment à travers le système de parenté. En effet, le respect de la filiation et de la primogéniture y est développé à telle enseigne que prononcer le prénom d'un supérieur généalogique, ou pour une femme d'apostropher son mari, constitue plus ou moins une sensible.

Il existe à cet effet une nomenclature de majesté, dont les préfixes "ba" (père), "ma" (mère), "bina" (oncle), "tènè" (tante), "n'kôrô" (grand-frère), etc. sur le nom des supérieurs d'âge ou de filiation. Ces noms de politesse magnifient la grandeur de ces derniers. Ces formules de politesse existent différemment chez les ethnies. Aussi, le "kalimèya", le "nimôgôya", le pacte de circoncision, etc., comme formes de sociabilité, constituent autant de liens sacrés qui vont au-delà de la plaisante-

rie.

A travers cette brève revue, tout laisse croire que nous avons affaire à une société qui a au centre de ses préoccupations la "paix". Ismaïla Samba Traoré, dans "Dialogue social et rencontres intercommunautaires au Mali" (2011, p.23), dira que lorsque l'on reçoit le voisin, le parent ou l'étranger, la formule consacrée en bambara/malinké est : "I sigui, an bèkun !" "An bèkun", dira-t-il, signifie littéralement : nous pouvons nous entendre.

A la lumière de tout ce que nous venons de développer, nous dirons que le "Sinankounya" est une valeur historique partagée et un moyen de cohésion sociale. Toutefois, aujourd'hui, il sort de plus en plus de son contexte dans la mesure où, dans un contexte sélectif, peut être facteur de laxisme et de corruption. Il y a ainsi une nécessité de réglementation.

Cette inscription vient d'être suivie de l'adoption du conseil du mercredi 5 octobre 2021 des ministres portant classement des alliances et les parentés à plaisanterie dans le patrimoine culturel du Mali. C'est un projet porté par le ministère de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme.

Dr. Amadou Traoré  
Sociologue

Source : Université Ségou

## Guerre en Ukraine : Le procureur de la CPI va ouvrir une enquête

Le procureur de la Cour pénale internationale, Karim Khan, a annoncé, ce lundi 28 février, son intention d'ouvrir une enquête sur les crimes commis en Ukraine. En décembre 2020, son bureau avait conclu que des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre ont été commis sur le territoire de l'Ukraine depuis le début du conflit, en février 2014. Mais jusqu'ici, aucune enquête n'avait été ouverte.

L'enquête portera sur les crimes commis par toutes les parties au conflit et sur tout le territoire de l'Ukraine, précise le procureur dans ce communiqué. Comme Kiev n'est pas membre de la Cour,

Karim Khan doit néanmoins obtenir l'aval des juges à une telle enquête. À moins, et c'est ce que suggère le procureur dans son communiqué, que l'un des 123 États membres de la Cour le saisisse. Dans ce cas, il pourrait im-

médiatement démarrer ses investigations, sans attendre le feu vert des juges. Ni l'Ukraine, ni la Russie ne sont membres de la Cour.

Mais Kiev avait donné compétence à la CPI pour enquêter sur les crimes commis sur son territoire depuis février 2014, peu avant la chute de Viktor Ianoukovitch, l'ex-président ukrainien proche du Kremlin. Jusqu'ici, aucune enquête n'a été ouverte, faute de moyens ayant justifié le bureau du procureur.

Karim Khan réclame d'ailleurs, un budget supplémentaire, des contributions volontaires et le détachement de personnel auprès de son bureau. Il a une nouvelle fois appelé au respect du droit international humanitaire.

Source : RFI





## Burkina Faso : La durée de la transition fixée à trois ans

Après plusieurs heures de discussions, les 350 délégués ont adopté la charte de la transition, qui a été ensuite signée par le président. Les participants ont décidé d'une durée de trois ans pour la transition avant des élections, alors que la commission technique avait proposé trente mois.

**S**elon les participants, les débats ont été houleux sur plusieurs points de la charte, notamment la durée de la transition, le nombre de représentants au niveau de l'organe législatif et la possibilité pour les acteurs de la transition de participer aux prochaines élections.

Mais après des discussions parfois très tendues, la charte a finalement été adoptée de façon consensuelle, selon l'ancien Premier ministre Tertius Zongo, qui a présidé ces assises. Le document a été signé par le président Paul-Henri Damiba. « C'est un travail qui a été fait pour que ce pays retrouve un peu sa fierté et ses valeurs morales », a déclaré l'ex-Premier ministre.

Cette charte prévoit une durée de trois ans pour la transition et précise que ni le président, ni le Premier ministre, ni le président du Parlement ne pourront prendre part aux élec-

tions générales qui mettront fin à la période de transition. Un gouvernement de 25 ministres au maximum sera mis en place et l'organe législatif sera composé de 71 membres.

Parmi ces parlementaires, il y aura 21 personnes désignées par le président de la transition, 16 représentants des forces de défense et sécurité, 13 représentants des organisations de la société civile, 8 représentants des partis politiques et 13 représentants des différentes régions du pays. Toutes recevront un salaire pour leur travail, contrairement à ce que la commission technique avait proposé.

Mission de diplomatie

Tout en saluant le consensus qui a prévalu à l'adoption de la charte, Salam Sawadogo, président du Rassemblement des mains blanches, dénonce le nombre de sièges accordés aux partis politiques. « Les politiques n'ont pas été sérieusement pris en compte. Nous

nous retrouvons avec 8 représentants à l'Assemblée nationale qui ne peuvent même pas faire un groupe parlementaire. Mais l'essentiel, c'est d'abord l'intérêt supérieur de la nation, car il y a des Burkinabè qui cherchent à retourner chez eux », a-t-il dit.

Ce délai devrait permettre la mise en œuvre de l'agenda de reconquête des localités assiégées par les groupes armés et permettre un retour à l'ordre constitutionnel normal, estiment plusieurs participants. Maintenant, ils exhortent le président de la transition à entamer une mission de diplomatie pour faire accepter le délai de la transition par les partenaires du Burkina Faso. « Nous avons suggéré qu'il se rapproche également de nos partenaires techniques et financiers pour nous assurer que ce délai convienne à tout un chacun et que cela doit pouvoir se conduire avec beaucoup d'intelligence et sans heurts », estime Eddie Komboigo, le président du Congrès pour la démocratie et le progrès.

Selon Pascal Zaïda, de la Coordination nationale pour une transition réussie, chaque composante a désormais le devoir d'expliquer le contenu de la charte à ses militants afin d'éviter d'éventuelles crises.

Source : RFI

# Sélectionneur du Cameroun : Le nouveau défi de Rigobert Song

L'ex-défenseur vedette des Lions indomptables Rigobert Song a été nommé lundi 28 février nouveau sélectionneur de l'équipe de football du Cameroun. Il succède au Portugais Toni Conceição. Lors de la dernière CAN, le Cameroun avait pris la troisième place, après avoir été éliminés par l'Égypte aux tirs au but en demi-finale.

Rigobert Song, ancien défenseur de la sélection camerounaise, victime d'un AVC en 2016, a fait ses premières armes de technicien sur le banc de la sélection A' camerounaise, qu'il a dirigée au Championnat d'Afrique des nations 2018. Au Maroc, les Camerounais avaient terminé à la dernière place du groupe, avec deux défaites et un nul.

## UN SOUFFLE NOUVEAU POUR SAMUEL ETO'O

« Je suis toujours dans l'esprit d'un compétiteur. Je ne suis plus sur le terrain, mais j'ai le même état d'esprit. Avant, je partageais ma vie avec mes coéquipiers. Aujourd'hui, je transmets mon vécu aux joueurs. Je suis fier d'être de retour et de poursuivre mes activités

grâce au soutien de ma fédération et du peuple camerounais. Je dois rendre ce qu'ils m'ont donné », disait-il à RFI avant de débiter le CHAN. « Les échéances à venir pour notre équipe nationale nécessitent de nouvelles orientations et un souffle nouveau », a indiqué le président de la FECAFOOT, Samuel Eto'o, dans un communiqué.

Entraîneur, Rigobert Song l'a fait un peu fait par hasard. Après sa carrière de joueur, Joël Muller président du syndicat des entraîneurs de football en France de 2001 à 2016 l'incite à devenir coach et Song retourne sur les bancs de l'école à Clairefontaine. Il retrouve entre autres Zinédine Zidane et Claude Makelele. Song a ensuite dirigé la sélection camerounaise Espoirs.

## ALIOU CISSÉ COMME MODÈLE

Désormais, la première mission de Rigobert Song sera de tenter d'obtenir contre l'Algérie fin mars un billet qualificatif pour le Mondial 2022 au Qatar. Les Lions indomptables ont participé à 7 phases finales d'un mondial et ont connu un quart de finale en 1990 en devenant la première équipe africaine à atteindre ce stade de la compétition.

Aujourd'hui âgé de 45 ans, Rigobert Song a porté 137 fois le maillot des Lions indomptables (4 buts) entre 1993 et 2010, disputant quatre Coupes du monde (1994, 1998, 2002, 2010) et La Coupe d'Afrique des nations à huit reprises, avec deux sacres en 2000 et 2002. Il a joué sa première Coupe du monde à 17 ans aux côtés de l'illustre Roger Milla.

Rigobert Song qui a pour modèle Aliou Cissé, le coach du Sénégal, s'est fait connaître en Europe en portant les couleurs de Metz dans le championnat français (1994-1998) avant un passage en Italie, à La Salernitana, puis en Angleterre (Liverpool, West Ham), en Allemagne (Cologne) et en France à nouveau, à Lens. Il a évolué ensuite en Turquie, sous les maillots du Galatasaray puis de Trabzonspor, où il a mis fin à sa carrière de joueur en 2010.

Source : RFI





## Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous pourriez ressentir une certaine susceptibilité dans votre travail, vous prenez la mouche facilement. L'opposition Lune/Mars, qui transite aujourd'hui, touche votre domaine professionnel. Essayez de rester dans le contrôle de vos émotions.

Un désir d'indépendance vous pousse à prendre des initiatives dans le domaine financier. Un déménagement, un investissement immobilier, cela pourrait vous prendre par surprise. Votre impulsivité légendaire joue ici son rôle, réfléchissez bien avant.



## Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous pensez à changer de métier ou bien à vous diversifier ? Vous avez besoin de renouveau dans votre vie professionnelle ? Si tel est le cas, faites ce qu'il vous semble bon pour faire, évoluer vos envies, n'attendez pas que ça tombe tout cuit.

Vous n'êtes pas surpris par les nombreux débits sur votre compte. Vous vous attendiez à une telle situation, étant donné, que ces derniers temps vous avez dépensé pas mal d'argent. Frais pour la maison ou autres, il est temps de freiner les dépenses.



## Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Pour vous discipliner et pour ne rien oublier, vous n'arrêtez pas de prendre des notes. Consignes, formation, intégration d'une nouvelle équipe, changement de poste, vous mettez tout noir sur blanc sur un petit calepin ! Vous serez méticuleux...

Ami Gémeaux, côté sous, votre grande habileté à négocier associée à votre ténacité finira par vous donner raison, et, sans faire de jeux de mots douteux, par payer ! Vous transformerez les essais par des dépenses utiles et des placements sûrs...



## Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous donnez de votre mieux pour le travail. Il est effectué avec la conscience professionnelle. Les planètes en Capricorne vous aident à supporter la pression ! Des concessions sont encore à prévoir. Vos fonctions aujourd'hui peuvent vous décourager !

L'argent vous préoccupe. Vous désirez avoir un meilleur salaire. Mais pour cela, il va falloir attendre. De la frustration est inévitable dans votre vie financière. Vous donnez plus que vous ne recevez. Les charges domestiques peuvent être peu partagées.



## Lion (22 juillet - 23 août)

Le sextile Lune/Uranus, présent aujourd'hui, vous apporte imagination et créativité, favorisant votre dynamisme mental. Ces capacités amènent dans votre travail une belle reconnaissance de la part de vos collègues, et vous permettent de briller encore davantage !

Votre intelligence parvient à prendre le dessus, vous réalisez que vos fastes doivent être quelque peu canalisés ! Il est vrai que vous bénéficiez de véritables coups de chance en ce moment en matière financière. Mais point trop n'en faut !



## Vierge (23 août - 23 septembre)

Aucune pression, tout roule comme sur des roulettes, votre activité professionnelle se porte comme un charme. Aujourd'hui, la chance est de votre côté. Les encouragements que vous recevez tombent à pic. Persévérez, cher ami Vierge !

Vous êtes très raisonnable, cher natif. Vos comptes en banque font un grand saut dans le vert. Vous avez appris de vos erreurs, c'est une grande nouvelle ! Gardez en tête que dans votre intérêt, garder un œil sur vos finances est primordial.



## Balance (23 septembre - 22 octobre)

Faire vos preuves dans un nouveau job ou vous investir à fond dans un gros dossier, le sextile planétaire Soleil-Mars vous montrera de nouvelles directions à suivre. Elles seront plus conformes à vos envies du moment ! Étudiez chaque possibilité...

Si vous avez des actions, vous allez revendre une partie de votre portefeuille. En fait, vous allez céder celles dont la cotation est la plus forte. Connaissant le marché boursier, vous aurez la certitude qu'elles ne pourront guère aller plus haut.



## Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Une rumeur venant d'un collègue, pèse ! De la compétition existe entre vous. Des histoires de primes ou de salaires, en sont la cause. Restez concentré sur vos tâches. On vous demande d'être réactif ! Votre implication fait la satisfaction de votre chef !

Il y a peu d'économies possibles à cause de votre personnalité passionnée. Il faut changer vos habitudes. Des frais partent dans un restaurant en fin de journée ! Vous craquez pour les bons plats. Les produits alimentaires haut de gamme vous tentent !



## Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Votre dynamisme reprend le dessus dans votre vie professionnelle. Grâce aux bons transits d'Uranus dans le domaine du quotidien, les rapports entre collègues sont excellents, votre sociabilité et votre humanisme sont sans pareil pour cette journée !

Vous profitez de coups de chance financiers en ce moment, dû au sextile Jupiter/Neptune dans le domaine de l'argent. Cela pourrait même améliorer votre confort ou votre mode de vie si vous en faites bon usage. Alors, sachez les utiliser comme il se doit.



## Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Aujourd'hui ça bloque dans le travail. Des difficultés d'ordre relationnel avec les collègues de bureau et voilà que votre journée est gâchée à cause de petites accroches. Vous passez un moment désagréable. Vous ronchonnez dans votre coin.

Les astres vous conseillent d'attendre si vous avez une transaction à finaliser. Car aujourd'hui, votre situation financière laisse à désirer. Par sécurité, ne prenez aucune décision qui pourrait, par la suite, engendrer des problèmes.



## Verseau (20 janvier - 19 février)

Certaines personnes de votre entourage professionnel seront en embuscade ! Elles n'attendent qu'une seule chose : une faute professionnelle de votre part ! Ami Verseau, un collègue pourra même mettre sur votre chemin une belle peau de banane...

Pour toutes les démarches liées à l'argent, on vous filera le bébé ou la patate chaude, surtout pour les demandes délicates ou ingrates... Dans votre famille, vous serez définitivement considéré comme le préposé aux finances. Cadeau empoisonné !



## Poisson (19 février - 21 mars)

Vous espérez trouver un nouveau poste professionnel. Vous avez des idées pour prendre une nouvelle fonction. L'épanouissement manque dans votre poste actuel ! Changer cette situation vous motive plus que tout au monde pour trouver enfin un poste plaisant !

Vous continuez à craquer, malgré vos bonnes résolutions. Les achats liés à la décoration ou pour refaire le mobilier surviennent. Il est difficile de résister à ces coups de cœur ! Pensez à échelonner vos paiements. C'est la meilleure solution qui soit.



L'information est l'oxygène des temps modernes

# Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...  
n'hésitez pas, contactez nous au :

# 70 44 22 23